

Comment étudier les classes populaires contemporaines? De l'analyse statistique d'un espace social à une enquête par monographies de ménages

Thomas Amossé, Lise Bernard, Marie Cartier, Marie-Hélène Lechien, Olivier Masclet, Olivier Schwartz, Yasmine Siblot

▶ To cite this version:

Thomas Amossé, Lise Bernard, Marie Cartier, Marie-Hélène Lechien, Olivier Masclet, et al.. Comment étudier les classes populaires contemporaines? De l'analyse statistique d'un espace social à une enquête par monographies de ménages. Sociologia: Revista da Faculdade de Letras da Universidade do Porto , 2019, 9, pp.118-141. 10.21747/08723419/soctem2019a7. hal-03014106

HAL Id: hal-03014106

https://hal.science/hal-03014106

Submitted on 4 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DOI: 10.21747/08723419/soctem2019a7

Comment étudier les classes populaires contemporaines ? De l'analyse statistique d'un espace social à une enquête par monographies de ménages

Thomas Amossé

CNAM / CEET, Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Économique (LISE)

Lise Bernard

CNRS, Centre Maurice Halbwachs

Marie Cartier

Université de Nantes, Centre Nantais de Sociologie (CENS)

Marie-Hélène Lechien

Université de Limoges, GRESCO

Olivier Masclet

Université Paris Descartes, CERLIS

Olivier Schwartz

Université Paris Descartes, CERLIS

Yasmine Siblot

Université Paris 8, CRESPPA-CSU

Résumé

Ce texte présente la démarche mise en œuvre dans une recherche collective sur la condition et les modes de vie des ouvriers et des employés dans la France contemporaine. Cette recherche vise à éclairer les traits contemporains des classes populaires et explore trois dimensions: les pratiques de consommation, les rapports à l'avenir et les ressources de stabilisation; la division genrée des rôles ; les relations de sociabilité et d'entre-soi familial et local. La recherche combine des analyses quantitatives d'enquêtes de la statistique publique et des monographies approfondies de ménages ayant une relative stabilité économique.

Mots-clefs : classes populaires contemporaines ; méthode ; analyse statistique d'un espace social ; monographies de ménages

Como estudar as classes populares contemporâneas? Da análise estatística de um espaço social a um inquérito monográfico a agregados familiares

Resumo

Este texto apresenta a abordagem implementada numa pesquisa coletiva sobre as condições e estilos de vida dos operários e empregados na França contemporânea. Esta pesquisa tem como objetivo lançar luz sobre as características contemporâneas das classes populares e explora três dimensões: práticas de consumo, relações futuras e recursos de estabilização; divisão de papéis por género; e sociabilidade e relações familiares e locais. A pesquisa combina análises quantitativas de inquéritos estatísticos oficiais com monografias aprofundadas de agregados familiares com relativa estabilidade económica.

Palavras-chave: classes populares contemporâneas; método; análise estatística de um espaço social; monografias de agregados familiares

How to study the contemporary working classes? From the statistical analysis of a social space to a household monograph survey

Abstract

This text presents the approach implemented in a collective research on the condition and lifestyles of workers and employees in contemporary France. This research aims to shed light on the contemporary features of the working classes and explores three dimensions: consumption practices, relations with the future and stabilization resources; the gendered division of roles; and sociability and family and local relations between the two. The research combines quantitative analyses of official statistics surveys with in-depth monographs of households with relative economic stability.

Keywords: contemporary working classes; method; statistical analysis of a social space; household monographs

¿Cómo estudiar las clases populares contemporáneas? Del análisis estadístico de un espacio social a una encuesta monográfica de hogares

Resumen

Este texto presenta el enfoque aplicado en una investigación colectiva sobre la condición y el estilo de vida de los trabajadores y empleados en la Francia contemporánea. Esta investigación pretende clarificar las características contemporáneas de las clases trabajadoras y explora tres dimensiones: las prácticas de consumo, las relaciones con el futuro y los recursos de estabilización; la división de roles de género; y la sociabilidad y las relaciones familiares y locales. La investigación combina el análisis cuantitativo de las encuestas estadísticas oficiales con monografías en profundidad de hogares con estabilidad económica relativa.

Palabras clave: clases populares contemporáneas; método; análisis estadístico de un espacio social; monografías de hogares.

Si l'usage de la notion de « classes populaires » est courant dans la sociologie française des classes sociales, force est de constater son imprécision dès lors que l'on cherche à en préciser les contours, les clivages ou les différenciations internes. Notre recherche collective¹, portant sur la France contemporaine, s'est donné comme objectif de saisir à bras le corps ces questions. Partant du constat d'un creusement des inégalités et, parallèlement, de la résurgence sur le plan politique de la question du « peuple », nous entendions analyser la recomposition sociale et les conditions d'existence concrètes des classes populaires. Nos questions de départ portaient sur trois traits traditionnellement associés aux classes populaires en référence à plusieurs travaux des années 1970 (notamment : Hoggart, 1970 ; Bourdieu, 1979) – l'hédonisme la division sexuée des rôles, et l'entre-soi –, que nous souhaitions soumettre à un nouvel examen. Nous avons enfin décidé de nous centrer sur une fraction, sous-étudiée bien que large, des classes populaires : son « milieu ». Nous faisions l'hypothèse que cette fraction médiane se distinguait à la fois d'un « bas » composé des ménages les plus démunis de ressources économiques, d'inscriptions sociales protectrices et de capital culturel, et d'un « haut » qui, par sa stabilité d'emploi, sa participation à des pratiques socialement sélectives, était proche des classes moyennes.

Définir ainsi, sur le papier, ce qu'on appelle les classes populaires, ou l'une de leurs fractions, ne va pas de soi. Les catégories sociales n'existent pas en soi, leur existence et leurs frontières sont un enjeu de lutte (Bourdieu, 1984) — le mouvement des gilets jaunes de l'hiver et du printemps 2018-2019 l'a encore rappelé. Nos réflexions préalables ont permis de dégager, *a minima* sous forme d'hypothèse, un trait central attendu de ces ménages : la stabilité. Stabilité professionnelle et résidentielle, mais aussi familiale, garantie d'une sécurité économique relative, que révèle en creux la précarité des familles monoparentales. Cette stabilité était par ailleurs vue comme susceptible de permettre une forme d'autonomie culturelle, c'est-à-dire une capacité à porter des normes, ou du moins à entretenir un rapport spécifique à celles portées par les autres classes.

Visant la fraction médiane et stabilisée des classes populaires, notre enquête ne s'est pas centrée sur un groupe particulier, plus ou moins doté en capital. Pour se référer à quelques enquêtes récentes menées en France, il ne s'agissait pas de porter notre attention sur les « petitsmoyens » vivant en banlieue (Cartier et *alii*, 2008), sur les « ménages modestes du périurbain » (Girard, 2017) ou sur la « petite bourgeoisie rurale » (Bruneau et *alii*, 2018). Et nous avons

-

¹ Cette recherche intitulée « Le "populaire" aujourd'hui », financée par l'Agence Nationale de la Recherche, est coordonnée par Olivier Masclet. Portée par les laboratoires CERLIS (Université Paris Descartes, CNRS), CENS (Université de Nantes, CNRS), CMH (EHESS, ENS, CNRS) et GRESCO (Université de Limoges, Université de Poitiers), elle réunit vingt-sept chercheuses et chercheurs. Les auteurs de ce texte ont coordonné la recherche au sein d'un « comité de pilotage ».

également délibérément choisi de ne pas prendre pour entrée les ménages endettés de « zone urbaine sensible » (Perrin-Heredia, 2013), les « jeunes ruraux » (Coquard, 2016) ou l'« autre monde populaire » des employées de service à domicile (Avril 2014). Mais se centrer sur ces « classes populaires du milieu » impliquait de n'exclure de l'analyse ni les groupes populaires en petite ascension sociale, plus proches des classes moyennes, ni les ménages plus pauvres ou précaires. À la différence de nombreux travaux, nous avons toujours privilégié l'hypothèse d'une continuité au sein des classes populaires, les appréhendant comme un ensemble de groupes ayant des traits communs au-delà des inégalités et des différences, et non marqués par une discontinuité forte entre, par exemple, stables et précaires ou *Traditional Working Class* et *Precariat* pour reprendre la distinction mise en avant dans l'importante enquête coordonnée par Mike Savage en Grande Bretagne (le *Great British Class Survey*, mené avec la BBC; voir Savage, 2015).

C'est justement pour pouvoir rendre compte des liens entre les ménages stables des classes populaires et les fractions proches, plus dotées ou plus précaires, des milieux populaires, ainsi qu'avec d'autres classes sociales, que le choix a rapidement été fait de produire collectivement un matériau de type ethnographique : un dispositif d'analyse en termes de monographies de ménages situées et non d'entretiens individuels décontextualisés a ainsi été conçu afin de donner à voir des modes et conditions de vie de différentes familles, et leurs relations aux autres groupes sociaux.

Dans le même temps, il nous a semblé indispensable de tester la pertinence de l'hypothèse d'une structuration des classes populaires autour de leur « milieu », en tentant d'objectiver les caractéristiques de cette fraction médiane ou stable à partir de données statistiques qui portent sur les ouvriers et les employés et permettent de dépasser une approche individuelle pour décrire la situation des ménages. Si les recherches sur les classes sociales et les inégalités fondées sur des données quantitatives ne manquent pas, les publications récentes décrivant la morphologie des classes populaires, sont peu nombreuses. De fait, le travail statistique mené ici vise à répondre à un triple besoin : pallier l'absence de travaux récents de type sociographique sur les classes populaires appréhendées à partir des catégories socio-professionnelles de la statistique publique ; explorer la pertinence de l'hypothèse d'un espace organisé des classes populaires et analyser sa structuration interne, en nous demandant ce qui caractérise sa zone centrale ; situer les ménages que nous avons enquêtés au travers de monographies approfondies dans cet espace des classes populaires.

Pour étudier les recompositions des conditions et des modes de vie des classes populaires, une approche par les ménages – qui sont définis par l'Insee comme l'ensemble des personnes vivant dans le même logement, qu'elles soient ou non mariées – plutôt que par les individus a été

privilégiée, tant pour les analyses statistiques que pour l'enquête par monographies. Cette approche apparaît aujourd'hui d'autant plus importante que les femmes des milieux populaires occupent davantage qu'hier un emploi rémunéré et, surtout, exercent, plus souvent que les femmes des autres classes sociales, des professions différentes de celles de leurs conjoints, en raison de la forte division sexuée des métiers subalternes. Partir des ménages invite ainsi à examiner l'« intrication du genre et de la classe » (Hamel, Siméant, 2006), l'emploi des femmes tendant à multiplier leurs interactions avec les autres groupes sociaux, au travers des métiers de service qu'elles sont nombreuses à occuper (dans le commerce, la santé, la petite enfance, etc.). Une telle expérience peut transformer la manière dont les ménages de classes populaires se répartissent le travail domestique, s'accordent ou s'opposent sur les normes éducatives et se situent dans l'espace social, notamment par rapport au clivage formulé par Richard Hoggart entre « eux / nous ».

Après ce rappel des enjeux de la recherche, nous proposons dans cet article une synthèse des résultats du travail statistique mené, c'est-à-dire une sociographie des classes populaires contemporaines en France, puis une présentation du dispositif d'enquête par monographies de ménages dont l'objectif est d'éclairer les modes de vie des fractions médianes des classes populaires.

1. Analyser statistiquement l'espace des classes populaires : quel « milieu » ?

Il n'est jamais simple de « mettre en statistique » un groupe social². La notion de « classes populaires », telle que nous l'utilisons dans le sillage d'Olivier Schwartz et de différents travaux récents³, ne cadre que très partiellement avec la logique que suit la nomenclature socio-professionnelle de l'Insee, instrument principal de repérage des positions socio-économiques proposé par la statistique publique : celle-ci est professionnelle avant d'être sociale ou culturelle (Desrosières et Thévenot, 2002). Nous avons néanmoins décidé de nous centrer sur deux grands groupes socio-professionnels, celui d'« ouvrier » et celui d'« employé », et de prendre en compte toutes les catégories regroupées en leur sein.

-

² Ce texte reprend des éléments de Amossé, 2015.

³ Voir notamment Schwartz (1998; 2011); Mauger (2006); Delay et *alii* (2009); Alonzo et Hugrée (2010); Siblot *et al.* (2015); Béroud et *alii* (2016).

Les PCS d'employés et ouvriers (catégories socio-professionnelles) (depuis 1982)

5 Employés

Employés civils et agents de service de la fonction

- 52 publique
- 53 Policiers et militaires
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers

6 Ouvriers

- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 Chauffeurs
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvriers agricoles

Ce choix présente plusieurs limites, et nous voudrions en évoquer deux. Tout d'abord, il exclut les indépendants. Or, une partie des personnes catégorisées comme « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » ou comme « agriculteurs exploitants » peuvent être considérées comme faisant partie des classes populaires (Bessière et Gollac, 2014), de même que certains des travailleurs exerçant sous le statut juridique d'« auto entrepreneurs » (Abdelnour et Lambert, 2014). Néanmoins, ces catégories sont très hétérogènes, et les fractions qui relèvent des catégories populaires en leur sein ne sont pas aisément repérables. Nous les laisserons donc de côté. À l'inverse, certains employés et employées qualifiés, en particulier une partie de ceux regroupés au sein de la catégorie « employés administratifs d'entreprise », dont les niveaux de diplôme et de revenu les situent à proximité des professions intermédiaires, ou parmi les « employés civils de la fonction publique » et dont le statut est protecteur, pourraient en être exclus. C'est d'ailleurs le choix qui a été fait dans une enquête sur les classes sociales en Europe (Hugrée, Penissat et Spire, 2017), car, à cette échelle les écarts sont encore plus marqués entre ces employés et les ouvriers ou les employés non qualifiés. Dans le cas français, une telle discontinuité ne se dégageant pas nettement, l'hypothèse a été faite ici que ces employés qualifiés constituent les pôles les plus dotés au sein de l'espace des classes populaires.

Une autre précision est importante : nous nous sommes centrés sur l'ensemble des « actifs » (qu'ils soient en emploi ou au chômage) mais avons laissé de côté les « inactifs » et notamment les retraités (sauf pour certaines analyses concernant les couples).

Quels sont donc en France aujourd'hui les traits caractérisant les classes populaires ainsi définies ? Comment leurs situations se sont-elles transformées au cours des trente dernières années ? Peut-on considérer l'ensemble des groupes populaires comme formant un espace social

? Une lecture ternaire faisant ressortir un « milieu » ou une fraction médiane est-elle étayée par une objectivation statistique ? Des analyses, principalement conduites à partir des enquêtes *Emploi* de l'Insee de 1982 et 2012, permettent d'apporter des éléments de réponse.

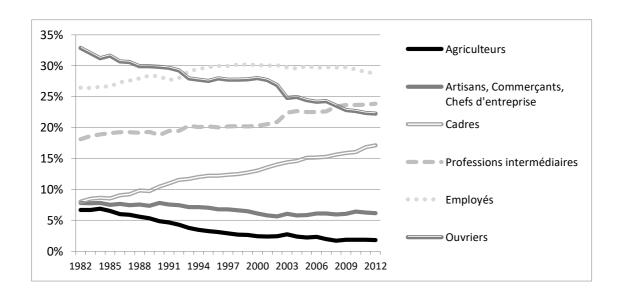
2. La diversité des ouvriers et employés aujourd'hui

2.1. Entre déclin et recomposition des univers professionnels

Constituées de l'ensemble des ouvriers et employés, les classes populaires en France regroupent plus de 14 millions d'actifs en 2012, soit 52 % d'entre eux. Cette part a progressivement diminué depuis trente ans, puisqu'elle était de 59 % en 1982, tandis que la part des cadres et professions intermédiaires a connu une croissance forte (de 26 à 41 %), le déclin des indépendants et agriculteurs semblant s'être stabilisé (autour de 8 %).

Graphique 1: L'évolution des effectifs des différents groupes socio-professionnels

En pourcentage parmi les actifs (1982-2012)



Champ : actifs (en emploi ou au chômage). Source : enquêtes *Emploi* de 1982 à 2012 (Insee). Graphique réalisé par Paul Hobeika.

D'ici peu, l'ensemble des ouvriers et des employés aura cessé de représenter plus de la moitié du monde du travail, en dépit du fort dynamisme du groupe employé et des nombreuses créations d'emplois occupés par des femmes dans les activités tertiaires, qui ont plus que compensé le déclin des emplois ouvriers. Cette évolution confirme le recul, relatif mais

symboliquement important, du poids des classes populaires dans la société française. Elle s'accompagne d'une profonde recomposition de leurs univers professionnels et sociaux.

En premier lieu, la place de l'univers ouvrier et industriel n'a pas cessé de décliner. Sans doute surestimée par le passé, elle était toutefois de première importance : les ouvriers de type industriel représentaient ainsi la moitié du groupe ouvrier en 1982. En 2012, ils représentent moins de quatre ouvriers sur dix. Le travail à la chaîne n'a certes pas disparu, mais l'image de l'OS posté à l'usine et intégré à des collectifs structurés est loin d'être la norme à présent et la part des ouvriers non qualifiés a décliné dans l'industrie (plus de 800 000 emplois de ce type ont disparu en trente ans). Dans l'univers industriel, les ouvriers sont de plus en plus qualifiés, encadrant des équipes ou pilotant des installations lourdes. Surtout, les ouvriers travaillent désormais plus souvent au sein de petites équipes artisanales ou de moyennes entreprises, dans le bâtiment ou l'alimentation, ou même seuls la majeure partie du temps, comme les chauffeurs routiers, les taxis ou les conducteurs de bus. Deux dernières catégories d'ouvriers présentent une assez grande stabilité numérique sur la période considérée : les ouvriers de la manutention et du transport (8 % de l'ensemble en 2012) et les ouvriers agricoles (5 % en 2012).

En second lieu, au sein du groupe des employés, plusieurs changements ont redessiné les principaux réservoirs d'emploi. Le développement des activités de distribution au détriment de celles de production n'a pas seulement affecté le monde ouvrier. Il a contribué plus largement à la recomposition des emplois dans les milieux populaires, en soutenant le fort développement du nombre d'employés de commerce (500 000 emplois créés en trente ans). Un processus de rationalisation administrative a parallèlement pu être observé, notamment dans les entreprises privées : une partie des tâches auparavant déléguées aux secrétaires et employés administratifs sont désormais directement réalisées, grâce à l'informatisation, par les salariés de niveau plus élevé. S'il demeure très important, le nombre d'employés administratifs d'entreprise a ainsi été réduit de plus d'un demi-million sur la période. Une tendance similaire a été observée dans la fonction publique, qui a toutefois été plus que compensée par le dynamisme des emplois de service. Les activités liées à la santé et à l'action sociale, en lien avec des collectivités territoriales qui se sont progressivement équipées d'une administration propre, ont ainsi contribué à l'augmentation du nombre d'employés de la fonction publique (+ 630 000 entre 1982 et 2012). C'est toutefois dans les services directs aux particuliers et avec le développement des activités liées à l'aide sociale au sens large (garde d'enfants ou travail auprès de personnes âgées notamment) a été le plus important, avec plus d'un million d'emplois supplémentaires en trente ans (correspondant en partie à du travail effectué de façon informelle auparavant). Le début des années 2000 marque ainsi un tournant dans la morphologie sociale des employés : la part des

employés peu qualifiés et peu diplômés s'accroît tandis que celle des employés les plus diplômés et les plus proches des professions intermédiaires diminue.

2.2. Une position toujours dominée au travail

Il faut souligner la permanence d'une position dominée au travail pour les ouvriers comme pour les employés, sur le marché de l'emploi et dans les hiérarchies professionnelles. En 2012, 12 % des membres des classes populaires étaient au chômage, 15 % étaient saisonniers, en contrat aidé, à durée déterminée ou intérimaires, 39 % étaient en contrat stable (CDI ou fonctionnaire) mais avec un revenu mensuel inférieur à 1,4 Smic (soit 1 560 euros net). De plus, les conditions d'emploi se sont dégradées avec une élévation spécifiquement marquée des niveaux de chômage et de précarité pour les classes populaires, sous des formes qui affectent différemment ouvriers et employés : les ouvriers sont légèrement plus affectés par les situations d'emploi en contrat court (19 % en 2012) que les employés (16 %), mais les employés sont de loin les plus concernés par les emplois à temps partiel (32 % en 2012 contre seulement 11 % des ouvriers).

Ces évolutions ont accentué les clivages internes aux classes populaires, les ouvriers non qualifiés se distinguant par une exposition très nette au chômage et à la précarité de l'emploi (en 2012, près d'un sur deux est soit au chômage, soit en contrat court), et les employés non qualifiés par des niveaux de salaire mensuel très souvent faibles (en raison notamment de la proportion élevée de temps partiel que l'on y trouve). Comme le montrent Claire-Lise Dubost et Lucas Tranchant (à paraître), l'opposition entre les salariés exposés au risque de sortie durable de l'emploi et ceux qui conservent leur poste renforce ce clivage. L'« immobilité » professionnelle (au sens de maintien dans un même poste) fait apparaître un pôle stabilisé des classes populaires, constitué aux deux tiers par les professions ouvrières et employées qualifiées, qui se distingue fortement d'un pôle d'instabilité précaire où sont surreprésentés les employés et ouvriers peu qualifiés. Mais la ligne de clivage entre qualifiés et non qualifiés n'est pas la seule à traverser les classes populaires, comme nous allons le voir.

2.3. La permanence de lignes de clivage et de différenciation interne

Les groupes des employés et ouvriers restent de loin les plus ségrégés selon le sexe de la nomenclature socio-professionnelle, alors que les deux autres groupes salariés – les professions intermédiaires et les cadres – se sont, dans le même temps, sensiblement féminisés. On compte ainsi, de 1982 à 2012, environ 80 % de femmes au sein des employés et 80 % d'hommes ouvriers.

Au-delà de ce taux moyen, c'est la diversité du degré de féminisation des univers professionnels qui frappe. L'éventail est très large puisqu'il va d'environ une femme sur dix chez les chauffeurs, ouvriers qualifiés de type artisanal, policiers et militaires à la proportion inverse chez les personnels des services aux particuliers. Ce degré élevé de ségrégation sexuée des univers de travail et professions a des implications directes sur la composition des couples et ménages populaires, comme nous le montrons plus bas.

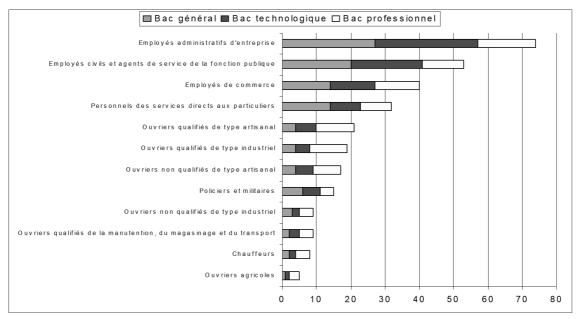
La présence des étrangers est toujours plus marquée dans ces groupes des employés et ouvriers qu'au sein des autres classes : elle est de 8 % en 2012, deux fois plus que pour les cadres et professions intermédiaires. Cette présence est pratiquement la même qu'il y a trente ans, une stabilité légèrement en trompe-l'œil puisqu'elle résulte d'une convergence entre ouvriers et employés : la part des étrangers diminue légèrement dans toutes les catégories ouvrières, alors qu'elle progresse sensiblement dans certaines professions d'employé, comme les agents de sécurité et les employés de commerce, et reste à un niveau élevé pour les personnels des services aux particuliers. Les salariés étrangers restent massivement concentrés parmi les ouvriers de type artisanal, non qualifiés (22 %) ou qualifiés (13 %), les employés des services aux particuliers (13 %), les ouvriers agricoles (10 %) et non qualifiés de type industriel (9 %) se situant en dessous. On compte en revanche seulement 3 % d'étrangers parmi les employés du secteur public et entre 5 et 7 % pour les autres catégories d'ouvriers et d'employés.

Le niveau de diplôme constitue, sans surprise, un trait qui distingue fortement les classes populaires des autres classes sociales : en 2012, 25 % des ouvriers et des employés ont au plus le certificat d'études, 10 % le brevet des collèges et 34 % un CAP ou un BEP ; au total, les classes populaires ne comptent que 32 % de bacheliers, contre 75 % parmi les professions intermédiaires et 91 % chez les cadres. Elles ont néanmoins connu elles aussi une élévation des niveaux de formation. La part des ouvriers et des employés ayant au plus le certificat d'études a en effet très fortement chuté en trente ans : respectivement de 66 % à 33 % et de 45 % à 19 %. Inversement, la part de bacheliers a fortement augmenté, passant de 11 % à 24 % pour les employés et de 2 % à 15 % pour les ouvriers, comme celle des diplômés du supérieur (de 3 % à 17 % pour les employés; de moins de 1 % à 5 % pour les ouvriers). La détention d'un CAP, BEP ou de diplômes équivalents est désormais la situation la plus courante, avec 39 % des ouvriers et 30 % des employés. On observe une disparité interne des niveaux de formation (Graphique 2) les employés se situant toujours en moyenne nettement au-dessus des ouvriers en termes de diplôme. Au sein du groupe des employés, les différences entre catégories se sont maintenues, voire accentuées, avec les administratifs d'entreprise qui sont davantage (et de plus en plus) diplômés et les personnels des services aux particuliers qui le restent bien moins. Les employés de commerce ont

vu la part de diplômés du supérieur particulièrement augmenter (de 2 % à 19 %), ce qui reflète en partie un phénomène de déclassement. Chez les ouvriers, on observe une très nette distinction entre qualifiés et non qualifiés.

Graphique 2 : Une forte dispersion des taux de bacheliers (généraux, technologiques et professionnels)

En pourcentage de chacune des catégories d'ouvriers et d'employés en 2012



Notes: Ce graphique indique le plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement secondaire général et dans l'enseignement technique ou professionnel. Ce n'est donc pas le plus haut diplôme obtenu tout court, qui peut être un diplôme de l'enseignement supérieur. Champ: actifs (en emploi ou au chômage) dans les groupes socio-professionnels d'employé et d'ouvrier.

Source : enquête Emploi 2012 (Insee). Graphique réalisé par Tristan Poullaouec.

En trente ans, la très forte élévation d'ensemble des niveaux de formation n'a donc que peu réduit les écarts entre les différentes catégories ouvrières et employées, en dépit du fait que la massification scolaire a modifié en profondeur le rapport des classes populaires à l'école. Ces écarts importants renvoient à des différences de genre (les employés étant très majoritairement des femmes), et entre générations. Mais ils renvoient également au poids des socialisations familiales, ce qui invite à dépasser l'échelle individuelle.

2.4. Origines sociales et formation des couples : des individus aux milieux sociaux

Les classes populaires se distinguent très nettement des autres groupes sociaux par leurs origines sociales : ouvriers et employés sont composés à 46 % d'enfants d'ouvriers, une

proportion trois fois plus importante que pour les cadres. La force de l'ancrage ouvrier est moins marquée pour les employés (41 %) que pour les ouvriers (52 %), et des différences doivent être soulignées entre catégories, les employés administratifs d'entreprise et les employés de commerce ayant des origines plus élevées. Néanmoins ces origines ouvrières constituent une importante ligne de césure entre classes populaires, moyennes et supérieures. De plus, cette spécificité ne se dément pas : la part des origines ouvrières est restée pratiquement la même qu'il y a trente ans, la progression légère de la proportion des enfants de cadres ou professions intermédiaires au sein des classes populaires (16 % en 2012 contre 10 % en 1982) étant compensée par le recul des origines agricoles (de 14 % à 7 %).

70,0% 60,0% **1982** 50,0% **2012** 40,0% 30,0% 20,0% 10,0% 0,0% 55 67 62 65 53 68 63 69 64 56 52 54

Graphique 3 : Des origines ouvrières qui restent fortes

En pourcentage de chacune des catégories d'ouvriers et d'employés en 2012 et 1982

Note: proportion des personnes dont le père était ouvrier lorsqu'elles ont arrêté leurs études initiales (ou à 16 ans). Champ : actifs (en emploi ou au chômage) dans les groupes socio-professionnels d'employé et d'ouvrier. Source: enquête *Emploi* (1982-2012, Insee). Graphique réalisé par Thomas Amossé.

Cette prégnance des origines ouvrières invite, au-delà des différences existant entre employés et ouvriers, à ne pas occulter le poids toujours actuel du groupe ouvrier dans la dynamique de recomposition sociale qui caractérise les classes populaires, et qui structure également la constitution des couples et des ménages.

En 2012, les classes populaires se distinguent par une proportion élevée de personnes vivant seules (37 %, contre 29 % des professions intermédiaires et 25 % des cadres). Sur la période étudiée, la distance à la vie conjugale a augmenté, en France, pour une très large part des

actifs⁴. Mais cette distance à la vie conjugale varie selon le sexe et le milieu social. Les ménages d'une seule personne (célibataire, parent séparé ou veuf vivant sans enfant) sont ainsi surreprésentés parmi les hommes employés et ouvriers de plus de trente ans (22 % et 18 %, contre 16 et 14 % chez les professions intermédiaires et les cadres). De leur côté, les femmes de milieux populaires sont plus touchées par la monoparentalité que les femmes des autres milieux sociaux : en 2012, cette configuration familiale concerne 14 % des ouvrières, 13 % des employées ainsi que 23 % des chômeuses n'ayant jamais travaillé (contre 8 % des cadres et 9 % des professions intermédiaires).

La composition des couples s'est également modifiée sur la période. En 1982, le modèle de la spécialisation conjugale (un homme qui travaille et une femme au foyer) était dominant chez les actifs ouvriers : 43 % d'entre eux vivaient en couple avec une inactive, 32 % avec une employée et 18 % avec une ouvrière. Depuis, cette spécialisation a connu un net recul chez les ouvriers, où elle a chuté à 23 % en 2012, une proportion de couples formés d'un homme actif et d'une femme au foyer qui est désormais supérieure à celle de tous les autres groupes sociaux : 15 % pour les cadres, 13 % pour les professions intermédiaires, 18 % pour les employés.

Entre 1982 et 2012, l'homogamie (au sens strict d'une alliance conjugale au sein du même groupe socio-professionnel) a connu un recul au sein de l'ensemble des PCS, signe d'une plus grande mixité sociale dans la composition des couples. Mais les alliances homogames restent fréquentes et parmi les couples composés de femmes et d'hommes appartenant aux employés et ouvriers, l'hétérogamie s'explique d'abord par la ségrégation sexuée de ces deux groupes. Elle révèle aussi leur proximité inégale avec d'autres groupes sociaux. Ainsi, avec la progression de l'activité féminine et le recul du modèle de la femme au foyer, la part des hommes ouvriers (en couple) qui vivent avec une femme employée a-t-elle fortement augmenté entre 1982 et 2012 (de 32 à 46 %), de même que celle relative aux hommes ouvriers en couple avec une femme exerçant une profession intermédiaire (de 5 à 13 %). À l'inverse, la part des ouvrières vivant en couple avec un ouvrier a décliné, mais reste majoritaire (de 68 à 54 %). Quand ils sont employés, les hommes sont toujours plus souvent en couple avec une employée (de 43 à 47 %) et une femme exerçant une profession intermédiaire (de 11 à 20 %). Les alliances des femmes employées ont également évolué, même si c'est moins fortement : la part de celles qui ont un conjoint ouvrier ou employé a baissé (respectivement de 44 à 37 % et de 16 à 13 %), à l'inverse de celle des employées vivant avec un conjoint profession intermédiaire (stable à 22 %) ou cadre (de 3 à 10 %). On voit ainsi s'opposer, aux deux extrémités des classes populaires, les ouvriers non qualifiés (moins de 10 % sont en couple avec des cadres, professions intermédiaires, artisans,

_

⁴ Ce passage reprend des éléments de Bernard et Giraud, 2018.

commerçants ou chefs d'entreprise) et les catégories d'employés administratifs d'entreprise (34 % sont dans ce cas).

3. L'espace des ménages populaires contemporains

Quelles lignes de segmentation interne se dégagent plus précisément au sein des classes populaires ? Un travail statistique visant à mieux saisir la diversité des classes populaires a été mené à partir d'analyses factorielles et de classifications ascendantes hiérarchiques. Ce travail vient prolonger des recherches récentes qui ont approfondi l'analyse statistique de la structure sociale en élaborant des cartographies de l'espace social contemporain (Amossé, 2011 ; Bernard, 2017 ; Robette et Roueff, 2017 ; Caveng *et al.*, 2018) et en commençant à explorer l'hétérogénéité des classes populaires (Cayouette-Remblière, 2015 ; Peugny, 2015).

Une des singularités de notre démarche, nous l'avons dit, est de porter une attention toute particulière aux ménages. Mais définir la position sociale d'un ménage par la seule catégorie socio-professionnelle de sa « personne de référence » (qui est à 99 % un homme au sein des couples d'après la définition retenue dans l'enquête *Emploi* de l'Insee) présente des limites d'autant plus importantes que les femmes ont aujourd'hui largement investi le marché du travail. On s'est donc attaché à réaliser des analyses statistiques qui tiennent compte de la position professionnelle des deux conjoints.

Afin d'éclairer la diversité des ménages populaires, plusieurs typologies ont été réalisées⁵. Une première typologie (Bernard et Giraud, 2018) porte sur les unions formées par les inactives de moins de 60 ans en couple avec un employé ou un ouvrier, les employées et les ouvrières (les actives de ces deux groupes étant en emploi ou au chômage). Elle analyse l'hétérogénéité interne des femmes de milieux populaires au regard de leurs alliances matrimoniales. Une deuxième typologie (Amossé, 2019) porte sur les couples composés d'au moins un.e ouvrier.ère ou employé.e, et met en évidence la diversité des milieux populaires à partir de la position professionnelle de six membres de la famille rapprochée (les deux membres du couple, les parents et les beaux-parents). Enfin, une troisième analyse (Amossé, à paraître) menée, d'une part, sur l'ensemble des ménages ⁶ et, d'autre part, sur les couples dont les deux membres sont soit ouvrier.ère.s, soit employé.e.s, soit inactif.ves non retraité.e.s, résume la diversité de leurs positions sociales et montre comment s'y articule la possession de différentes ressources (revenu,

⁵ Pour des précisions sur les méthodologies suivies, voir Bernard et Giraud (2018); Amossé (2019); Amossé (à paraître).

⁶ En se limitant aux ménages dits « non complexes », c'est-à-dire les ménages qui comprennent un ou deux adultes, ce qui exclut par exemple les ménages intergénérationnels et en colocation.

diplôme, origine sociale, type de protection liée à l'emploi, trajectoire géographique, localisation territoriale et statut résidentiel).

Les typologies réalisées fournissent des enseignements complémentaires. Elles mettent en évidence des pôles qui forment, pour la plupart, un continuum hiérarchisé, des plus précaires aux plus aisés et proches des classes moyennes. Elles font ainsi d'abord apparaître l'existence d'un « haut » et d'un « bas » au sein des populations étudiées. Les catégories du « haut » se caractérisent par une proximité économique, culturelle, sociale et conjugale avec les classes moyennes : elles sont notamment composées des femmes et des hommes les plus diplômés, qui ont les salaires les plus substantiels, dont l'origine sociale est la plus élevée, etc. On y trouve principalement des couples avec un e employé e administratif ve d'entreprise ou un e policier e et militaire. Les ménages du « bas » se caractérisent, quant à eux, par un faible niveau de ressources à la fois économiques, scolaires, sociales, professionnelles, géographiques et familiales. Leur situation professionnelle est particulièrement marquée par la précarité, le chômage ou l'inactivité. Les ouvriers non qualifiés et les employés du nettoyage, positions plus souvent occupées par des travailleurs immigrés, y sont sur-représentés. Entre ce « haut » et ce « bas », les typologies mettent aussi en évidence l'existence d'un pan médian. On y trouve à la fois des ménages dont les conjoints détiennent un niveau de ressources intermédiaire (en termes de revenu, de diplôme, etc.) et des couples où il existe une certaine asymétrie entre les deux partenaires, l'un étant mieux inséré que l'autre sur le marché du travail. Ce résultat en rejoint un autre : « faire couple » constitue une ressource décisive pour les ouvriers et les employés en matière de position sociale. Les ménages composés d'un.e seul.e employé.e ou ouvrier.ère, comme célibataire ou parent seul en particulier, se situent en effet, du point de vue de leurs ressources (notamment économiques), dans une position nettement plus fragile que les couples d'ouvriers et employés. Ce point mérite d'autant plus d'être souligné que ce n'est pas le cas des ménages composés uniquement d'un e cadre, profession intermédiaire ou petit e indépendant e.

Dernier résultat important : les typologies ne se prêtent pas uniquement à une lecture stratifiée mais soulignent aussi que les classes populaires « du milieu » sont plurielles. Plus précisément, elles mettent en lumière l'existence de deux grands types de fractions médianes, qui se différencient notamment par leurs univers professionnels et leur localisation géographique : un premier pan est marqué par l'univers de la grande entreprise (on y trouve notamment des ouvriers qualifiés de type industriel) et est particulièrement présent dans des espaces ruraux, peu denses ou périphériques ; le second regroupe des ménages résidant plus souvent dans les grands pôles urbains et travaillant plus fréquemment dans de petites entreprises (on y trouve notamment des personnels des services directs aux particuliers). Ces analyses suggèrent donc l'existence, au sein

du continent que forment les ménages populaires, d'un haut, d'un bas mais aussi de fractions médianes, ces dernières se distinguant au regard des univers professionnels et des situations géographiques.

4. L'enquête par monographies de ménages : saisir, dans une logique ethnographique, les recompositions des styles de vie

Parallèlement aux analyses statistiques, des monographies de ménages ont été réalisées de 2014 à 2017. Ces monographies ont été conçues pour rassembler des données sur l'ensemble des dimensions qui composent les modes de vie, économiques, résidentielles, familiales, politiques et professionnelles. Le dispositif collectif de réalisation de ces monographies, qui visait à mobiliser les sociologues impliqués dans la recherche « Le "populaire" aujourd'hui » autour de la production d'un matériau d'enquête inédit et commun, s'inspire de la démarche ethnographique. Fondées sur trois entretiens approfondis au moins, le plus souvent échelonnés dans le temps, une observation du cadre matériel d'existence et un travail de contextualisation des ménages à partir des caractéristiques de leur espace résidentiel, ces monographies ont été réalisées très majoritairement auprès de couples hétérosexuels – les conjoints étant généralement interrogés séparément puis ensemble – et parfois auprès de leurs enfants. Préparé collectivement, le guide d'entretien explorait, les trajectoires sociales des enquêté es et leurs pratiques quotidiennes : loisirs (des parents et des enfants), répartition du travail domestique et familial, relations avec l'école, travail, vacances, gestion du budget, pratiques alimentaires et rapport au corps, santé et usages des institutions sanitaires, modes d'inscription dans l'espace social local (sociabilité, engagements bénévoles, pratiques électorales).

Pensées comme un outil synthétique à même de dépasser, d'une part, une saisie individuelle de la condition sociale et, d'autre part, un émiettement du « populaire » en une multitude d'objets spécialisés ou de terrains ethnographiques circonscrits, ces monographies permettent d'analyser les ménages comme des groupes domestiques où se jouent des rapports de force mais aussi de solidarité et de socialisation entre femmes et hommes et entre générations, ainsi que comme des lieux de réfraction des transformations affectant la condition des classes populaires, notamment le désenclavement culturel croissant et le renforcement de la domination économique.

_

⁷ Ce guide d'entretien est consultable en ligne, ainsi que la fiche de synthèse qui a été utilisée pour mettre en commun les données : https://journals.openedition.org/sociologie/4839

Les contours du corpus de ménages enquêtés ont été définis de façon dynamique. Ainsi, lors de la première série de monographies ont d'abord été visés des couples composés d'employé·e·s ou ouvrier·ère·s en emploi avec au moins un enfant d'âge scolaire, situation familiale qui expose tendanciellement à toute une série d'institutions et aux normes qu'elles diffusent (sanitaires, scolaires, plus largement éducatives et morales). Au regard du portrait des classes populaires fourni par les traitements statistiques de l'enquête *Emploi*, ce premier corpus se caractérisait par une sur-représentation des ouvriers et des employés du public habitant dans des agglomérations grandes ou moyennes. Une « rectification » a donc été opérée pour les monographies suivantes, afin de privilégier des enquêté·e·s habitant dans des espaces périurbains et ruraux, occupant des emplois dans le secteur privé (agents de sécurité, employés de commerce, chauffeurs routiers) ou au chômage, ainsi que des hommes vivant seuls.

Les propos enregistrés ne sont pas le seul matériau recueilli. Ont également été utilisés des observations au sein du ménage (par exemple de la décoration des intérieurs ou de repas auxquels étaient conviés les sociologues) et dans des lieux publics tels que les fêtes d'école ou les clubs sportifs, mais aussi des photographies (du quartier et du logement, parfois du travail et des loisirs), des documents privés (comme les courriers échangés avec une enseignante de primaire déplorant le comportement du fils d'une enquêtée), des échanges de courriels ou encore des éléments tirés de sites internet (Facebook ou Copains d'avant, associations sportives, forums de consommateurs ou de patients).

Le caractère « total » du questionnement et la dimension privée de certains thèmes ont conduit au choix d'enquêté·e·s repérés antérieurement pour leurs « dispositions à parler », qui supposent des dispositions réflexives et des ressources langagières, ainsi qu'une habitude des interactions avec des membres d'autres classes sociales et/ou des relations de confiance construites dans la durée avec les sociologues. De fait, les ménages ont été largement « recrutés » par l'activation de réseaux d'interconnaissance directe ou indirecte : relations interpersonnelles familiales, amicales, professionnelles ou forgées dans la fréquentation d'une même école dans le cas de parents d'enfants scolarisés. Dans certains cas en effet, une proximité géographique rapproche enquêté·e·s et sociologues, qui vivent dans des lieux de résidence diversifiés : région parisienne, autres grandes agglomérations, villes moyennes, espaces périurbains ou ruraux. Des enquêté·e·s ont également été sollicités parce qu'ils avaient participé à des recherches antérieures ou à un travail de thèse. Une répartition générationnelle s'est mise en place : les sociologues titulaires ont généralement rencontré les enquêté·e·s les plus âgés, les étudiant·e·s et les doctorant·e·s les enquêté·e·s les plus jeunes. La contextualisation et la confiance propres à l'ethnographie ne sont donc pas absentes du dispositif d'enquête, les monographies étant le plus

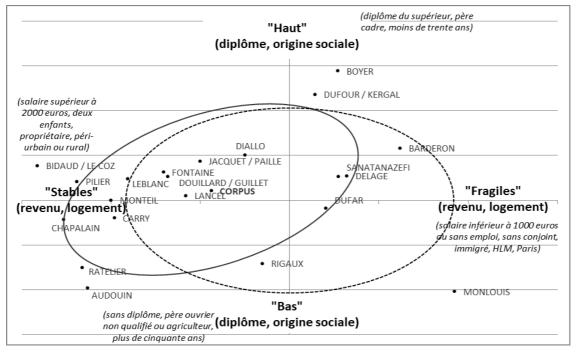
souvent fondées sur l'activation de relations de proximité relative et plus ou moins anciennes entre enquêté·e·s et sociologues. Manifestant peu de bonne volonté culturelle, ils sont en revanche dotés de dispositions à parler liées notamment à leur expérience de suivis thérapeutiques par des professionnels « psy ». Le cadre même des entretiens, l'espace privé, tend à favoriser la parole puisqu'il est « à l'abri relatif des rapports de domination et de confrontation entre classes sociales » (Gilbert, 2016) – même si l'entretien avec un ou une sociologue réactive une forme de domination culturelle et même si les femmes peuvent être plus à l'aise que les hommes face aux questions portant sur la fabrication ordinaire du style de vie⁸.

La variété des modes d'accès aux enquêté·e·s produit de fait un corpus diversifié de 27 monographies⁹. Les consignes relatives aux propriétés sociales des ménages à contacter n'ont pas abouti à l'imposition de critères excluant de façon stricte telle ou telle situation. Les couples composés d'une employée et d'un ouvrier, eux-mêmes d'origine populaire, titulaires d'un CAP ou d'un BEP, propriétaires dans le péri-urbain ou le rural y sont sur-représentés, mais le corpus comprend également d'autres situations familiales (femmes vivant seules avec leurs enfants, homme célibataire, hommes vivant en couple), professionnelles (retraité·e·s, femmes au foyer et chômeurs/chômeuses, professions intermédiaires et artisans), culturelles (absence de diplôme et, à l'inverse, détention d'un diplôme du supérieur) et résidentielles (locataires HLM, en Ile-de-France ou dans de grandes agglomérations). Afin d'objectiver au mieux et de contrôler les spécificités des enquêté·e·s ayant fait l'objet d'une monographie, une analyse factorielle, réalisée sur l'ensemble des ménages comportant au moins un actif et un·e employé·e ou ouvrier·ère dans l'enquête *Emploi*, a permis de situer ces ménages dans l'espace ainsi constitué (graphique 4) : le corpus des ménages enquêtés se situe bien, pour l'essentiel, dans la fraction médiane et stabilisée des classes populaires.

⁸ Sur tous ces points, voir l'article de Gérard Mauger et Marie-Pierre Pouly (2019) qui analysent la relation d'enquête comme « cas particulier des relations de face à face entre individus socialement hiérarchisés » et donc comme « situation qui se prête à l'étude des échanges symboliques entre classes sociales ».

⁹ Une présentation des caractéristiques sociales de l'ensemble des ménages rencontrés pour la réalisation de des monographies est consultable en ligne :

http://journals.openedition.org/sociologie/docannexe/image/4749/img-1.jpg



Graphique 4: une cartographie factorielle des ménages du corpus

Méthode : premier plan factoriel d'une analyse des correspondances multiples effectuée sur les données individus de l'enquête *Emploi* (variables de sexe, âge, nombre d'enfants, position sociale du conjoint (le cas échéant), revenu, diplôme, origine sociale et situation résidentielle ; modalités du tableau en annexe), où les ménages du corpus ont été positionnés (en majuscules) en fonction des coordonnées moyennes de leurs membres ; Lecture : les deux ellipses figurent la dispersion des nuages de points de l'échantillon d'enquête et du corpus. Champ : ménages comportant au moins un actif et un e employé e ou ouvrier ère (en emploi ou au chômage) ; Source : enquête *Emploi* de 2014 (Insee) et corpus de monographies du projet « Le "populaire" aujourd'hui ».

Graphique réalisé par Thomas Amossé.

Pour autant, le corpus n'est pas représentatif au sens statistique du terme, c'est-à-dire que sa diversité ne reflète pas fidèlement celle des classes populaires dans leur ensemble, ni même celle des classes populaires médianes stabilisées. Il n'en rend pas moins compte d'une large palette de situations du point de vue du sexe, de la position résidentielle, des professions exercées et de la structure des ménages au sein des fractions médianes stabilisées des classes populaires, tout en proposant aussi secondairement le contrepoint de ménages pauvres ou au contraire proches des classes moyennes. Les ménages aux revenus les plus faibles sont composés de femmes vivant seules avec leurs enfants et de couples où les femmes sont soit au foyer, soit occupent des emplois peu rémunérés et à temps partiel. Les ménages aux revenus proches de ceux des classes moyennes renvoient quant à eux à deux situations : celle de couples relativement âgés, qui ont progressivement accumulé des ressources de stabilité (même si leurs trajectoires ne sont pas linéaires), et celle de couples assez jeunes, plus diplômés. Le corpus s'avère ainsi suffisamment

divers pour dégager certaines constances du mode de vie des classes populaires médianes stabilisées par contraste avec d'autres fractions des classes populaires, mais aussi certains principes de variation interne tant du point de vue du processus de stabilisation sociale que des rapports de genre au foyer et des formes de relations « eux / nous ».

Dans le cadre de cet article, il ne nous est pas possible de développer les analyses réalisées sur ces matériaux, qui sont présentées dans d'autres publications ¹⁰. Mentionnons-en les grandes lignes. Notre recherche visait à étudier les fractions médianes des classes populaires et la recomposition de leurs styles de vie, à partir des ménages et non des individus. Il s'agissait de mettre en lumière des couples et des familles dans lesquels les deux conjoints le plus souvent travaillent et qui, en raison notamment de ces revenus, n'appartiennent pas aux fractions les plus démunies auxquelles sont généralement identifiées l'ensemble des classes populaires. Le travail tant statistique que monographique a permis de donner une certaine consistance à cette hypothèse d'un « milieu », tout en démontrant la variété interne de cette strate. Un premier axe d'analyse a porté sur les modalités de l'accès à la stabilité sociale en milieu populaire en mettant notamment l'accent sur les ressources de stabilisation liées au fait d'être en couple. La combinaison des analyses statistiques de la mobilité sociale et professionnelle et des monographies donne accès à la complexité du processus de stabilisation sociale qui ne tient jamais à un seul et unique facteur explicatif mais à la combinaison de propriétés biographiques individuelles, d'effets de contextes ainsi que de configurations de relations conjugales et familiales. Le deuxième axe d'analyse focalise l'attention sur la division sexuée dans l'organisation domestique et les rapports de genre au foyer. Il a mis en lumière une large palette de situations de famille, en lien avec le degré de participation, décisif mais fragile, des femmes au marché du travail. Si l'égalité dans la division du travail domestique reste un horizon lointain pour la plupart des ménages, ce n'est pas sans lien avec les contraintes professionnelles qui pèsent sur leurs membres. Entre dépassement et perpétuation de fonctionnements sexués, résignation et revendications pour plus de partage entre conjoints, les monographies et données statistiques sur les emplois du temps donnent à voir des classes populaires aux fonctionnements fortement diversifiés sur la scène domestique. La troisième thématique s'arrête sur les formes de la relation aux autres classes sociales, au clivage entre « eux » et « nous », à la fois en termes de représentation par ces ménages de leur propre position sociale et de leurs relations aux autres groupes sociaux, et à travers les pratiques concrètes de sociabilité et les contacts sociaux entretenus sur différentes scènes (familiales, de voisinage, professionnelles, institutionnelles etc.). Elle rend compte de la prégnance d'une «conscience

¹⁰ Ces analyses ont donné lieu à des numéros de revue (Amossé et Cartier, 2018 ; Lechien et Siblot, 2019 ; Bernard, Masclet et Schwartz, à paraître) et à un ouvrage fondé sur un ensemble de portraits (à paraître).

sociale triangulaire» (Collovald et Schwartz, 2006; Schwartz, 2011) (affaiblissement du « nous » collectif de classe, rejet de la figure des « assistés »), et de l'intensité variable de la pénétration de normes scolaires et éducatives, sanitaires, économiques, etc.

Références

- ABDELNOUR, Sarah, LAMBERT Anne (2014), « "L'entreprise de soi". Un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? Analyse croisée de l'accession à la propriété et de l'auto-emploi (1977-2012) », *Genèses*, n°95, p. 27-48.
- ALONZO, Philippe, HUGREE, Cédric (2010), Sociologie des classes populaires, Paris, Armand Colin.
- AMOSSE, Thomas (2011), « Cadres/non cadres : une frontière toujours persistante », in Paul Bouffartigue, Charles Gadéa, Sophie Pochic (dir.), *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement ?*, Armand Colin, p. 32-45.
- AMOSSE, Thomas (2015), « Portrait statistique des classes populaires contemporaines », *Savoir/agir*, 4, p .13-20.
- AMOSSE Thomas (2019), « Diversité et dynamique des couples populaires au regard de leur milieu social familial. Une analyse statistique à partir des enquêtes *Emploi* (2011-2014) et *Formation et qualification professionnelle* (1993 et 2014/2015) », *Sociologie*, n°1, vol. 10.
- AMOSSE Thomas (sem data), « Quelle classification socio-professionnelle des ménages populaires ? » (à paraître).
- AMOSSE, Thomas, CARTIER, Marie (dir.) (2018), « Ménages populaires », *Travail, genre et sociétés*, n°39.
- AVRIL Christelle (2014), Les aides à domicile : un autre monde populaire, Paris, La Dispute.
- BERNARD Lise (2017), *La précarité en col blanc. Une enquête sur les agents immobiliers*, Paris, Presses universitaires de France.
- BERNARD Lise, GIRAUD Christophe (2018), « Avec qui les ouvrières et les employées vivent-elles en couple ? », *Travail, genre et sociétés*, n°39, p. 41-61.
- BERNARD, Lise, MASCLET, Olivier, SCHWARTZ, Olivier (dir.) (sem data), « Les "classes populaires du milieu": position, condition, styles de vie », *Sociétés contemporaines* (à paraître).
- BEROUD, Sophie, BOUFFARTIGUE, Paul, ECKERT, Henri, MERKLEN, Denis (2016), En quête des classes populaires. Un essai politique, Paris, La Dispute.
- BESSIERE, Céline, GOLLAC, Sibylle (2014), « Travailleur indépendant », in Pierre-Marie Chauvin, Michel Grossetti, Pierre-Paul Zalio (dir.), *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, Presses de Science Po, p. 537-550.
- BOURDIEU, Pierre (1984), « Espace social et genèse des classes », Actes de la recherche en sciences sociales, n°52-53, p. 3-12.
- BOURDIEU, Pierre (1979), La Distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Minuit.

- BRUNEAU, Ivan, LAFERTE, Gilles, MISCHI, Julian, RENAHY, Nicolas (dir.) (2018), *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, éd. EHESS.
- CARTIER, Marie, COUTANT, Isabelle, MASCLET, Olivier, SIBLOT, Yasmine (2008), La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire, Paris, La Découverte.
- CAVENG, Rémy, DARBUS, Fanny, DENORD, François, SERRE, Delphine, THINE, Sylvain (2018), « Des morales de classe? Dispositions éthiques et positions sociales dans la France contemporaine », Actes de la recherche en sciences sociales, n°224, p. 76-101.
- CAYOUETTE-REMBLIERE, Joanie (2015), « De l'hétérogénéité des classes populaires (et de ce que l'on peut en faire) », *Sociologie*, vol. 6, n°4, p. 377-400.

COLLOVALD Annie, SCHWARTZ Olivier (2006), « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarme*, n°37, p. 50-55.

COQUARD, Benoît (2016), « "Nos volets transparents". Les potes, le couple et les sociabilités populaires au foyer », Actes de la recherche en sciences sociales, n°215, 2016, p. 90-101.

DELAY, Christophe, FRAUENFELDER, Arnaud, PIGOT, Nathalie, SCHULTHEIS, Franz (dir.) (2009), Les classes populaires aujourd'hui. Portraits de familles, cadres sociologiques, Paris, L'Harmattan.

DESROSIERES, Alain, THEVENOT, Laurent (2002), Les catégories socioprofessionnelles, La Découverte.

DUBOST, Claire-Lise, TRANCHANT, Lucas (sem data), « Les mobilités discrètes : quand les ouvriers et les employés changent d'emploi sans changer de position sociale », à paraître.

GILBERT, Pierre (2016), « Classes, genre et styles de vie dans l'espace domestique », Actes de la recherche en sciences sociales, n°215, p. 4-15.

GIRARD, Violaine (2017), Le vote FN au village. Trajectoires de ménages populaires du périurbain, Vulaines-sur-Seine, éditions du Croquant.

HAMEL, Christelle, SIMEANT, Johanna (2006), « Genre et classes populaires », Genèses, n°64, p. 2-4.

HOGGART, Richard (1970 [1957]), La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre, traduit de l'anglais par F. Garcias, J.-C. Garcias et J.-C. Passeron, Paris, Minuit.

HUGREE, Cédric, PENISSAT, Étienne, SPIRE (2017), Alexis, Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent, Marseille, Agone.

LECHIEN, Marie-Hélène, SIBLOT Yasmine (dir.) (2019), « "Eux/nous/ils" ? Sociabilités et contacts sociaux en milieu populaire », *Sociologie*, vol. 10.

MAUGER, Gérard (2006), « Les transformations des classes populaires en France depuis 30 ans » *in* Jean Lojkine, P. Cours-Salies, M. Vakaloulis (dir.), *Nouvelles luttes de classes*, Paris, PUF.

MAUGER, Gérard, POULY, Marie-Pierre (2019), « Enquêter en milieu populaire. Une étude des échanges symboliques entre classes sociales », *Sociologie*, vol. 10, 1, p. 37-54.

PERRIN-HEREDIA, Ana, (2013), « Le "choix" en économie. Le cas des consommateurs pauvres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, n°199.

PEUGNY, Camille (2015), « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires. La participation politique des ouvriers et des employés », Revue française de science politique, vol. 65, 5-6,

2015, p. 735-759.

ROBETTE, Nicolas, ROUEFF, Olivier (2017), « L'espace contemporain des goûts culturels. Homologies structurales entre domaines de pratiques et entre classes sociales », *Sociologie*, vol. 8, 4, p. 369-394.

SAVAGE, Mike (dir.) (2015), Social Class in the 21st Century, Londres, Pelican (Penguin Books).

SCHWARTZ, Olivier (1998), « La notion de "classes populaires" », Habilitation à diriger des recherches en sociologie, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

SCHWARTZ, Olivier (2011), « Peut-on parler des classes populaires ? », La Vie des idées (laviedesidées.fr), 13 septembre 2011.

SIBLOT, Yasmine, CARTIER, Marie, COUTANT, Isabelle, MASCLET, Olivier, RENAHY, Nicolas (2015), *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin.

Thomas Amossé. CNAM / CEET, Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Économique (LISE). Le Lise, 2, rue de Conté, 75003 — Paris, France. Email: thomas.amosse@lecnam.net

Lise Bernard. CNRS, Centre Maurice Halbwachs. École Normale Supérieure, Bâtiment Oikos, Bureau R4-46, 48 boulevard Jourdan, 75014 – Paris, France. Email: lise.bernard@cnrs.fr

Marie Cartier. Université de Nantes, Centre Nantais de Sociologie (CENS). Bâtiment Tertre Chemin de la Censive du Tertre BP 81227 44312 Nantes Cedex 3, France. Email: Marie.Cartier@univ-nantes.fr

Marie-Hélène Lechien. Université de Limoges, GRESCO. 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 – France. Email: marie-helene.lechien@unilim.fr

Olivier Masclet. Université Paris Descartes, CERLIS. 45, rue des Saints-Pères F-75270 Paris Cedex 06 – France. Email: olivier.masclet@parisdescartes.fr

Olivier Schwartz. Université Paris Descartes, CERLIS, 45, rue des Saints-Pères F-75270 Paris Cedex 06 – France. Email: schwartz@wanadoo.fr

Yasmine Siblot. Université Paris 8, CRESPPA-CSU. Cresppa-CSU. 59-61 rue Pouchet 75017 Paris – France Email: yasmine.siblot@univ-paris8.fr

Artigo recebido em 15 de junho de 2019. Publicação aprovado em 29 de outubro de 2019.